

Les citoyens de Chêne-Bougeries sont invités à voter OUI au projet de Challendin



Votation du 27 novembre

LE 27 NOVEMBRE 2011, LES CITOYENS DE LA COMMUNE DE CHÊNE-BOUGERIES SONT APPELÉS À CONFIRMER LE PRÉAVIS FAVORABLE DE LEUR CONSEIL MUNICIPAL (15 CONTRE 4) AU PLAN LOCALISÉ DE QUARTIER DE CHALLENDIN QUI PRÉVOIT LA RÉALISATION DE PLUS DE 200 LOGEMENTS.

POUR URGENCE LOGEMENTS
CHRISTOPHE AUMEUNIER
DÉPUTÉ PLR

Il s'agit d'un périmètre idéalement situé, actuellement libre de constructions au front de la route de Chêne et qui a été déclassé en 2007 - déjà - par le Grand Conseil pour répondre à la nécessité de contribuer à résoudre la pénurie de logements.

Un référendum a malheureusement été lancé contre le préavis municipal positif par des opposants au projet qui utilisent des arguments erronés ou déraisonnables. L'essentiel semble toucher une soi-disant surdensification. Ce n'est pas le cas. Les autorités communales y ont veillé, elles ont obtenu, notamment grâce à l'intervention de l'ancien maire, Francis Walpen, que les immeubles ne dépassent pas 4 étages!

La pénurie de logements touche sévèrement le canton de Genève et la commune de Chêne-Bougeries. Moins de deux appartements pour mille sont actuellement disponibles. L'intérêt public commande de favoriser la construction de logements afin de satisfaire les besoins de la population.

Il s'agit de réaliser un équilibre entre les emplois et les logements créés.

Il s'agit d'éviter que la croissance économique du canton ne souffre de son incapacité d'accueillir les personnes actives. En d'autres mots, il s'agit de réaliser un équilibre entre les emplois et les loge-

ments créés tout en maintenant la dynamique économique dont nous bénéficions. Il en va de notre prospérité, de l'avenir de nos propres enfants et de notre niveau de vie. Notre résistance à la crise économique qui sévit en Europe est remarquable, nous ne devons pas galvauder nos chances.

La pénurie de logements sur le sol genevois pèse sur les finances publiques et l'économie locale, puisqu'une partie des impôts des actifs genevois sont payés soit dans le canton de Vaud, soit en France voisine. En général, on consomme là où l'on habite. Cette pénurie de logements cause aussi un trafic pendulaire insupportable, ce que ce projet tend à éviter.

Le programme de construction qui est prévu répond aux besoins de toutes les catégories de la population. Un tiers des logements est subventionné (loyers dès CHF 1600.- pour un 4 pièces). Les loyers et les prix des logements loués et des appartements en PPE sont contrôlés pendant 10 ans par

le DCTI en vertu des dispositions applicables en zone de développement. Ils seront donc moins chers que la plupart des logements neufs.

Cette pénurie de logements cause aussi un trafic pendulaire insupportable, ce que ce projet tend à éviter.

Les voitures sont bannies de la surface du périmètre, il s'agit d'un parc ouvert au public, un point très positif pour les voisins et les habitants de la commune. A ce jour, ce champ n'est pas accessible.

Parce que ce projet est raisonnable, bien étudié et nécessaire à un développement durable de Chêne-Bougeries, il s'agit de le soutenir et de l'accepter.

Vous souhaitez en savoir plus?

>> www.urgence-logements.ch

